

LE FIGARO

LE FLASH > Economie

S'abonner au Figaro.fr

COURS PALMARES SICAV

> Indices > Devises & Mat. 1ères > Recherche

Le télétravail menacé (FO)

AFP Publié le 11/10/2011 à 16:55 Réagir

J'aime 3 0 Recommander

Le syndicat FO-Cadres a estimé mardi qu'un amendement actuellement en discussion à l'Assemblée nationale, qui prévoit d'introduire le télétravail dans le code du travail, risque "de mettre à mal son caractère volontaire".

Cet amendement, signé du député Philippe Gosselin (UMP), a été adopté fin septembre par la commission des Lois de l'Assemblée dans le cadre de la proposition de loi de simplification du droit de Jean-Luc Warsmann (UMP).

Dans un communiqué, FO-Cadres affirme que le texte "a le mérite d'inscrire le télétravail dans le code du travail", mais considère que cette "mesure inédite risque de mettre à mal son caractère volontaire".

«Circonstances exceptionnelles»

Le syndicat note ainsi que le texte prévoit qu'"en cas de circonstances exceptionnelles, notamment de menace d'épidémie, la mise en oeuvre du télétravail est considérée comme un aménagement du poste de travail rendu nécessaire pour permettre la continuité de l'activité de l'entreprise et garantir la protection des salariés".

Pour FO, "à l'appui de cette disposition, un employeur pourrait imposer le télétravail à ses salariés en justifiant de circonstances exceptionnelles". Or, souligne le syndicat, "le volontariat doit rester la base du télétravail".

Le télétravail a fait l'objet d'un accord interprofessionnel du 19 juillet 2005. Selon l'auteur de l'amendement, seulement 7% des salariés français y ont recours actuellement, alors qu'ils sont en moyenne 13% dans l'ensemble de l'Union européenne.

Le Flash Actu Économie Sport

- 15h03 Prêts à 3 ans aux banques : un "succès"
- 14h48 La BCE table sur un recul du PIB en 2012
- 14h46 Grèce/dette : les créanciers confiants
- 14h37 USA: inscriptions au chômage en hausse
- 14h32 Les salariés de Sodimédical manifestent
- 14h08 La Poste plombée par la dette grecque
- 14h06 La SNCM propose sa vente pour 1 euro
- 13h46 La BCE maintient son taux à 1%

Tout le Flash Économie 1/8

CAC 40 : 3.451,86 (+1,75%) Recherche OK Bourse | cotations

Espace partenaires ECO